

L'association Savoie Sauvegarde au secours des entrepreneurs



L'association Savoie Sauvegarde est là pour informer et redonner confiance aux entrepreneurs en difficulté.

Lorsqu'il était président du tribunal de commerce, Philippe Piot, président fondateur en 2007 de Savoie Sauvegarde, a constaté au cours des audiences de procédures collectives que souvent les chefs d'entreprise auraient pu éviter le tribunal s'ils n'avaient pas tergiversé trop longtemps avant de signaler leurs difficultés.

Ils craignaient parfois d'être lâchés par leur banquier et leurs fournisseurs.

Si la crise a quelque peu modifié leur attitude, trop nombreux sont encore ceux qui redoutent d'être considérés responsables d'une situation souvent due à des circonstances extérieures à leur entreprise, dont notamment des retards de paiement, la perte d'un marché, la défaillance d'un fournisseur ou d'un client.

Savoie Sauvegarde réunit maintenant une trentaine d'acteurs socio-économiques ou institutions départementales (direction départementale du travail, chambres consulaires, syndicats de professionnels et de salariés, établissements bancaires...) à même de faciliter leur démarche et si possible leur éviter de tout perdre à la suite d'une liquidation judiciaire.

L'ensemble des partenaires de l'association, rassemblés dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat, vient de conforter son assise, d'affirmer ses objectifs dans une charte de partenariat, et de présenter ses nouveaux supports de communication dont notamment son site www.savoiesauvegarde.fr prévu pour être consulté discrètement dès les premières alarmes.